

# Renouvellement des licences

#### But

Ce choix permet de renouveler la licence des dirigeants, joueurs et arbitres qui avaient une licence valide la saison précédente et qui n'ont pas changé de club. Pour les licences Techniques (Moniteur/Educateur fédéraux/Entraîneurs) se reporter à la fiche EDUCATEURS N°1.

### Marche à suivre

(j) Vous renouvelez les licences de la saison précédente vers la saison indiquée sous le logo.



Pour demander le renouvellement, il faut cocher 🗹 la case devant les noms des personnes concernées et cliquer ensuite sur le bouton Valider . (i) Il faut valider page par page car Footclubs ne conserve pas la mémoire des cases cochées lorsqu'on change de page.

Si la licence renouvelée d'un joueur possède un cachet MUTATION HORS PERIODE, la date de fin de ce cachet va être automatiquement renseignée avec la date de fin de saison et, sur la nouvelle licence, un cachet MUTATION va être associé avec pour date de fin, la date de fin initiale du cachet hors période.

Cette liste peut être filtrée par différents critères qui sont appliqués lorsqu'on clique sur [Afficher ]: catégorie de licence, nom et prénom.

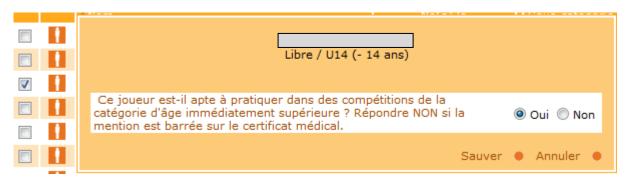


Quand la case Uniquement les licences non demandées V est cochée, vous ne voyez que les licences pour lesquelles vous n'avez pas encore demandé le renouvellement. Si elle n'est pas cochée et si la Ligue ne les a pas déjà validées, vous pouvez retrouver les licences pour lesquelles vous avez déjà enregistré une demande de renouvellement. Vous pouvez annuler une demande en la décochant et en cliquant sur le bouton Valider

✓ De 1 à 5 sur 5 Les boutons permettent de se déplacer dans la liste. Les noms sont triés par ordre alphabétique Nom mais il est possible de demander le tri par catégorie en cliquant sur ▲Sous-catégorie

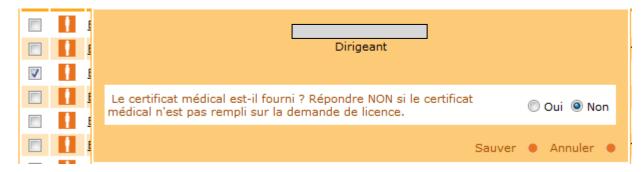
Lors de vos renouvellements certaines questions peuvent vous être posées suivant la catégorie.

### Pour les joueurs catégories jeunes :



Dans le cas d'un joueur et si la catégorie en donne la possibilité, la question « Ce joueur est-il apte à pratiquer dans des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure ? Répondre NON si la mention est barrée sur le certificat médical. » permet d'enregistrer si le surclassement est interdit ou non à ce joueur.

## Pour les dirigeants :



Dans le cas d'un dirigeant et si la ligue ne prend pas en charge le risque lié à l'arbitrage occasionnel, la question « Le certificat médical est-il fourni ? Répondre NON si le certificat médical n'est pas rempli sur la demande de licence. » permet d'enregistrer si le certificat médical est présent ou non sur la demande de licence.

Si vous avez validé vos demandes de renouvellement cochées, vous êtes automatiquement redirigé dans la fonction « envois pièces » pour télécharger vos pièces exigées pour le renouvellement (CF.fiche envois pièces). Les licences renouvelées apparaissent immédiatement en bleu dans la liste des licences du club avec un état positionné à « Incomplète » si vous n'avez pas transmis les pièces, ou à « Non validée » si celles-ci sont en attente de validation par la Lique.



Dans cette liste aussi, tant que la Ligue n'a pas validé la demande de renouvellement, il est possible de l'annuler en cochant la case **Suppr** à gauche du nom de la personne. Une confirmation est requise et il faut ensuite cliquer sur le bouton valider pour que l'annulation soit enregistrée.

Si une personne a démissionné et que vous souhaitez renouveler sa licence, il faut saisir une demande de nouvelle licence (cf. fiche LICENCES n°3).